

Margie Sudre à Strasbourg

La Constitution permettra aux Européens de l'Outre-Mer de faire valoir leurs atouts particuliers, et contribuer à l'émergence d'une nouvelle "frontière active de l'Europe".

C'est ce qu'a souligné Margie Sudre, Présidente de la Délégation des Députés UMP lors de la dernière session plénière du Parlement Européen à Strasbourg.

Sur un plan extérieur, elle a confirmé la création utile d'un ministère européen des affaires étrangères permettant enfin à l'Europe de parler d'une seule voix hors de nos frontières communes.

Enfin, le Député Européen a signalé aux citoyens européens qu'ils avaient tout à gagner à approuver la ratification de la Constitution européenne. Celle-ci fera d'eux des acteurs majeurs du développement, permettant à l'Union Européenne de fonctionner avec davantage de clarté, sans négliger la répartition équilibrée des pouvoirs et des décisions à l'échelon européen, national et régional.

Le MEMENTO, n°288

4 Mars 2005